



CAPA PSYEN DU 5 JUILLET 2018

Tableau d'avancement hors classe, classe exceptionnelle, échelon spécial ACADEMIE de NICE

Ordre du jour

- Avancement HC
- Avancement Classe ex
- Examen des promotions à l'échelon spécial

- Questions diverses :
 - Recours
 - Rattachement administratif de TZR
 - Affectations en EEPU

Pour l'administration :

Mr Tetienne IEN adjoint au DASEN 06

Mme Adam IEN adjointe au DASEN 83

Mme Fetnan CSAIO

Mme Blazy chef du service des personnels EEO

Pour le SNES-SNUipp-FSU : F. Hennecart, C. Canquouet, C. Revel, C. Belleteix, JC Rinaldi

Pour le SE UNSA : E. Pamart

- Déclaration liminaire SNES-SNUIPP-FSU cf PJ

- SE UNSA pas de déclaration

Examen des candidatures à la HC

Le ministère n'a toujours pas communiqué les contingents attribués par académie.

Un contingent indicatif de 10 possibilités de promotion et liste complémentaire de 4.

Pas de communication à l'issue de la CAPA tant que les contingents ne sont pas officiels.

Liste principale : possibilité de communiquer le rang, liste complémentaire reste aléatoire : pas de communication. Même situation pour les enseignants qui sont dans l'attente du contingent.

Données statistiques sur la quotité des avis émis : cf doc joint

Ventilation des promotions proposée par l'administration 6 EDO 4 EDA, proposée pour résorber retard de promotion des EDO à la HC

Proposition SNES- SNUipp : 7 EDO 3 EDA

Demande de la FSU de tenir compte de l'âge, et situation particulière d'une collègue promue l'an dernier puis rectification du contingent.

Ne pas créer de précédent sur la rectification des avis lors de la CAPA

Après interruption de séance, ce qui est retenu :

- ne pas modifier les avis lors de la CAPA mais possibilité de les changer lors du renouvellement des candidatures pour l'année prochaine pour 2 collègues EDO
- en cas d'égalité de barème privilégier l'âge et non l'ordre alphabétique. Disposition qui sera appliquée également à la CAPA de PE
- Contingent 7 EDO et 3 EDA dans l'ordre de classement

Liste Complémentaire : 2 EDO 2 EDA

Examen des candidatures à la classe exceptionnelle en comité restreint.

Le contingent est de 4 / 3 pour le vivier 1 et 1 pour le vivier 2

2 EDO et 9 EDA promouvables (3 hommes, 8 femmes)

Respect du quota des avis excellent (3 excellent)

Respect de la parité homme - femme

Attention particulière sur les retraitables

Questionnements comment les avis sont-ils rendus : appréciations portées par l'IEN et globalité de la carrière. Les IEN rendent une appréciation pas un avis qui seul incombe au recteur et permet l'attribution de points et le rang de classement.

A égalité d'avis le rang de classement d'un collègue a été modifié en faveur du plus âgé.

Echelon spécial :

1 promotion